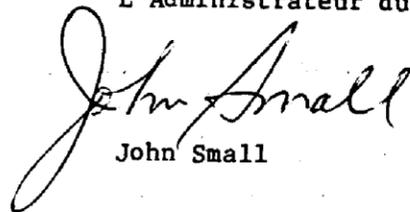


effectuées en Afrique du Sud, à Londres et aux États-Unis ont permis de recueillir des renseignements de base qui alimentent le rapport proprement dit et les commentaires qu'il contient. L'auteur a consulté les responsables des Codes américain, australien et britannique, ainsi que le Centre des Nations unies sur les sociétés transnationales et le Centre des Nations unies sur la lutte contre l'apartheid. Il a procédé à des échanges de vues avec des membres de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Ottawa et du ministère des Affaires extérieures à Pretoria. En Afrique du Sud, il y a eu des entretiens auxquels ont participé des représentants des syndicats, des gestionnaires, des associations commerciales et industrielles, des chambres de commerce noires et blanches, du South African Institute of Race Relations (Institut sud-africain des relations raciales), des églises, des universités, et de nombreux autres groupes et particuliers.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à ces particuliers et à ces organisations pour ne s'être montrés avares ni de temps ni d'information; aux sociétés canadiennes et à leurs filiales sud-africaines pour la spontanéité de leur coopération à une initiative qui n'était pas de leur choix; et au ministère des Affaires extérieures ainsi qu'à l'Ambassade du Canada en Afrique du Sud pour leur utile soutien logistique.

Quelle que soit l'aide généreuse de ces particuliers et organisations, je revendique entièrement la responsabilité des commentaires et des opinions exprimées dans ce rapport.

L'Administrateur du Code



John Small

Ottawa
Le 31 mai 1988

II CADRE GÉNÉRAL

1987

Les conditions dans lesquelles les sociétés canadiennes et les entreprises sud-africaines qui leur sont affiliées ont opéré en 1987 n'ont guère été plus propices à des activités normales que l'année précédente. Au Canada, le grand public et les groupes organisés de lutte contre l'apartheid ont continué à manifester la même hostilité à l'égard du régime sud-africain, comme en témoignent les pressions persistantes exercées sur les sociétés canadiennes pour que celles-ci mettent un terme à leurs investissements en Afrique du Sud, et sur les universités et collèges pour qu'ils se défassent des actions qu'ils détenaient dans des sociétés faisant affaire avec ce pays. Cela a entraîné un nombre record de désinvestissements, et un nombre croissant d'établissements universitaires ont retiré les fonds de dotation qu'ils avaient investis dans des entreprises ayant des liens avec l'Afrique du Sud. Les fonds de pension n'ont pas été aussi touchés car ils sont assujettis à des contraintes législatives qui interdisent à leurs administrateurs de prendre des mesures motivées par des considérations autres que financières, par exemple, morales et politiques.

En Afrique du Sud, après des années de récession et de marasme, l'économie a connu un taux de croissance annuel réel de 2,5 % (moins de 1 % en 1986) et il devrait atteindre environ 3 % en 1988. L'inflation est tombée de 18,1 % en 1986 à 14,7 % l'an dernier. Le taux de change du Rand a nettement remonté en 1987 et a contribué au relâchement des pressions inflationnistes. Le compte courant est demeuré excédentaire et le commerce extérieur s'est assez bien maintenu, en dépit des sanctions. Les pertes à l'exportation en Amérique du Nord et en Europe ont été compensées dans une large mesure par les ventes sur les marchés du Moyen-Orient et d'Asie. La diminution des exportations de charbon semble autant due à l'existence d'un excédent mondial qu'à l'effet des sanctions. L'agriculture sud-africaine a bénéficié des précipitations les plus abondantes qu'il y ait eu depuis des années, encore que leurs bienfaits aient été atténués dans une certaine mesure par une répartition inégale des pluies et par les dégâts dus aux crues dans certaines régions. La politique d'encouragement fiscal et monétaire du gouvernement, après avoir connu deux années décevantes, a commencé à donner des résultats pendant la deuxième moitié de 1987. Au cours de la même année, le crédit bancaire a fait un bond de 22 % et on a pu constater un renforcement général de la demande du public.

Malgré ces modestes améliorations de la situation économique, il ne faut pas perdre de vue le pessimisme et la colère croissants des Sud-africains à revenu faible et moyen (en particulier les Blancs) dont la situation se détériore. Le pourcentage du revenu consacré aux impôts a doublé au cours des quatre dernières années et on attribue une large part de la responsabilité de cette situation au coût croissant de la défense et de la sécurité qui représente aujourd'hui 23 % du budget national. La guerre en Angola coûte encore plus cher et l'état d'urgence a accru les